

[Bag Label]

<b>GROUPE</b>	<b>2</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

**HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37,4 DF**

GRANULES DISPERSABLES (37,4%)

N° D'HOMOLOGATION : 24682      LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SUR LE MAÏS-GRAIN ET LE MAÏS-FOURRAGER

USAGE AGRICOLE

ATTENTION - IRRITE LES YEUX.  
PEUT SENSIBILISER LA PEAU.

CONTENU NET : 266,8 GRAMMES  
(4 pochettes hydrosolubles de 66,7 grammes chacune)

Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIFS :    Rimsulfuron 18,7%  
                              Nicosulfuron 18,7%

Production Agriscience Canada Company  
P. O. Box 730  
7398 Queen's Line  
Chatham, Ontario  
N7M 5L1  
519-352-6350

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas contaminer les étendues d'eau.  
**NE PAS PULVÉRISER PAR VOIE AÉRIENNE.**  
Ce produit n'est pas homologué pour supprimer les parasites dans les systèmes aquatiques. **NE PAS** utiliser pour supprimer les parasites aquatiques.  
**NE PAS CONTAMINER** les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.  
Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. Les gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :**

- Ce produit est **TOXIQUE** pour les plantes terrestres non ciblées et les organismes aquatiques.. Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.
- L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou là où la nappe phréatique est peu profonde.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, éviter d'appliquer le produit sur des pentes modérées à fortes ou sur des sols compactés ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes précipitations.
- La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le bord des plans d'eau.

**PREMIERS SOINS**

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX OU LES VÊTEMENTS:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir

des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Appliquer un traitement symptomatique.

## ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

### Entreposage

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour les humains et les animaux afin de prévenir la contamination. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant. Conserver les pochettes hydrosolubles dans leur suremballage pour les protéger de l'humidité.

### Élimination :

1. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Rendre le contenant vide inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le vendeur garantit que l'achat et l'utilisation de ce produit comme tel ne contreviennent en aucune façon à un brevet canadien, quel qu'il soit.

[Water Soluble Bag]

**HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37,4 DF**

GRANULES DISPERSABLES (37,4%)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

USAGE AGRICOLE

SE RÉFÉRER AU MODE D'EMPLOI POUR OBTENIR DES  
INDICATIONS COMPLÈTES SUR LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

PRINCIPE ACTIFS : Rimsulfuron 18,7%  
Nicosulfuron 18,7%

GRANULES DISPERSABLES

CONTENU NET : 66,7 GRAMMES

ATTENTION - IRRITE LES YEUX.  
PEUT SENSIBILISER LA PEAU.

[DFU Pamphlet]

**GROUPE**

**2**

**HERBICIDE**

**HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37,4 DF**

GRANULES DISPERSABLES (37,4%)

N° D'HOMOLOGATION : 24682      LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN VENTE POUR UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SUR LE MAÏS-GRAIN ET LE MAÏS-FOURRAGE

USAGE AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIFS :    Rimsulfuron 18,7%  
                              Nicosulfuron 18,7%

ATTENTION - IRRITE LES YEUX.  
PEUT SENSIBILISER LA PEAU.

Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément

Production Agriscience Canada Company  
P. O. Box 730  
7398 Queen's Line  
Chatham, Ontario  
N7M 5L1  
519-352-6350

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas contaminer les étendues d'eau.  
**NE PAS PULVÉRISER PAR VOIE AÉRIENNE.**  
Ce produit n'est pas homologué pour supprimer les parasites dans les systèmes aquatiques. **NE PAS** utiliser pour supprimer les parasites aquatiques.  
**NE PAS CONTAMINER** les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.  
Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. Les gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

#### **PREMIERS SOINS**

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX  
OU LES VÊTEMENTS :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note de nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Appliquer un traitement symptomatique.

#### **IMPORTANT**

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible en cas de non-respect des règles suivantes : Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de tennis ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation. Éviter le contact de la solution avec les engrais, les insecticides, les fongicides et les semences.

APPLIQUER l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF AVEC UN AGENT TENSIO-ACTIF RECOMMANDÉ.

NE PAS PULVÉRISER PAR VOIE AÉRIENNE.

Ne pas manipuler de pesticides avec les mains nues. Les gants de protection contre les agents chimiques réduisent considérablement l'exposition au produit. Il est important de porter des gants pour le mélange, le chargement, le nettoyage ainsi que pour la réparation ou le réglage du pulvérisateur et des buses. Ne pas utiliser des gants en cuir ou en tissu.

Suivre soigneusement les directives de nettoyage du pulvérisateur, car le résidu du mélange dans le réservoir peut endommager les cultures autres que le maïs.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF se présente sous forme de granules dispersables que l'on doit mélanger à de l'eau. Il est appliqué en postlevée sur le maïs-grain et le maïs-fourrage dans l'Est du Canada pour supprimer le chiendent, les graminées annuelles nuisibles et l'amarante à racine rouge. L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF n'est pas corrosif, inflammable ni volatil et il ne gèle pas. L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF est préemballé dans des pochettes hydrosolubles; chaque pochette traite un hectare. Porter des gants pour manipuler les pochettes hydrosolubles inutilisés dans le suremballage et bien sceller. Ne pas exposer les pochettes à une humidité excessive ni les endommager pendant leur entreposage et avant le mélange dans le réservoir du pulvérisateur. Ne pas réutiliser le suremballage.

## MODE D'EMPLOI

### CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

- Une fluctuation rapide de la température (soit un écart de plus de 20 ° C en moins de 24 à 36 heures) affectera la culture de maïs. Pour assurer à celle-ci le maximum de protection, attendre de 48 à 72 heures après le changement de température avant d'entreprendre la pulvérisation d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.
- Pour l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul, ou mélangé en réservoir, procéder au traitement SEULEMENT quand il est prévu que la température se maintiendra entre 5 ° C et 28 ° C dans les 24 heures précédant et suivant l'application. Si l'on ne respecte pas ces limites de température, on augmente le risque d'endommager la culture. Si l'on applique les deux produits séparément, c'est-à-dire l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF d'abord, puis, au moins 12 heures après, l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges, on diminue le risque d'endommager la culture.
- S'assurer que la rampe de pulvérisation se trouve à la bonne hauteur par rapport aux plants de maïs afin d'appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF correctement et uniformément et d'ÉVITER l'arrosage excessif des verticilles de maïs.
- **AVERTISSEMENT** : La culture peut être endommagée si le produit est appliqué sur du maïs qui a été éprouvé par une chaleur ou un froid intense, une humidité excessive, le gel, la sécheresse, un sol peu fertile, saturé d'eau ou trop tassé, l'application préalable de pesticides, la maladie ou l'attaque d'insectes. Si le maïs est endommagé par le gel, attendre de 48 à 72 heures avant d'appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.
- Lorsqu'on mélange en réservoir l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF avec un herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette de ce dernier avant l'utilisation et observer toutes les précautions.
- L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF arrête rapidement la croissance des espèces sensibles à son action; les symptômes typiques apparaissent généralement dans les 5 à 7 jours suivant le traitement, mais peuvent ne pas devenir visibles avant 2 à 3 semaines, selon les conditions de croissance et la sensibilité des mauvaises herbes.
- Un temps chaud et humide favorise l'action d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF, alors qu'un temps frais et sec peut la réduire ou la retarder. Les mauvaises herbes endurcies par le froid ou la sécheresse peuvent résister à l'action d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.
- L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF agit par contact et ne fournit pas une suppression résiduelle des pousses de graminées nuisibles ou de mauvaises herbes à feuilles larges ayant germé après l'application du produit. La suppression des mauvaises herbes peut être entravée si le couvert végétal du maïs empêche une application optimale du produit sur les mauvaises herbes.

### DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

- Ce produit est TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées et les organismes aquatiques..

Respecter les zones tampons spécifiées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

- L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou là où la nappe phréatique est peu profonde.
- Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, éviter d'appliquer le produit sur des pentes modérées à fortes ou sur des sols compactés ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes précipitations.
- La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le bord des plans d'eau.

## SENSIBILITÉ DES VARIÉTÉS HYBRIDES DE MAÏS

Les variétés hybrides de maïs dont la valeur en unités thermiques maïs (UTM) s'élève à 2 500 ou moins ont montré une certaine sensibilité à l'action d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF. NE PAS APPLIQUER l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF SUR LES VARIÉTÉS HYBRIDES DONT LA VALEUR EN UTM EST DE 2 500 OU MOINS, OU DANS LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES OÙ CETTE VALEUR ATTEINT EN MOYENNE 2 500 OU MOINS PENDANT LA SAISON.

Les variétés hybrides de maïs dont la valeur en UTM est de 2 550 ou plus, qui ont été considérablement endommagées par l'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF, sont énumérées ci-dessous. Ne pas pulvériser l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF pour supprimer les mauvaises herbes dans les champs où ces variétés ont été plantées.

PIONEER <sup>md</sup> marque 3897	PIONEER <sup>md</sup> marque 3936
PIONEER <sup>md</sup> marque 3941	MAX 78
G-4120	G-4034
G-4160	PICKSEED 2525

Ne pas utiliser sur le maïs sucré. Ne pas utiliser sur le maïs de semence ni sur le maïs à éclater.

L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL

### ADJUVANTS

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF doit être appliqué avec un agent tensio-actif non ionique recommandé, tel que CITOWETT<sup>+</sup> PLUS, AGRAL<sup>+</sup> 90 ou AG-SURF<sup>+</sup> à raison de 2 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v) ou avec SIDEKICK<sup>+</sup> à raison de 2.5 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,25 % v/v).

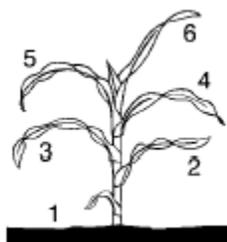
### DOSE ET MOMENT DE L'APPLICATION

Appliquer l'herbicide l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF à la volée sur le maïs et les mauvaises herbes à raison d'une pochette hydrosoluble/ha en solution à pulvériser additionnée d'un agent tensio-actif recommandé, conformément aux indications suivantes :

<u>Culture ou mauvaise herbe</u>	<u>Stades de croissance au moment de l'application</u>
Maïs	1 <sup>re</sup> - 6 <sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue). Voir le schéma
Graminées annuelles	1 <sup>re</sup> - 6 <sup>e</sup> feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à deux feuilles)
Chiendent commun	3 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue)

Amarante à racine rouge 2<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> feuille (10 cm de haut ou de large)

### STADES DE CROISSANCE DU MAÏS



Appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF sur le maïs à compter de l'apparition de la 1<sup>re</sup> feuille jusqu'au stade de la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

La coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille. On considère qu'une feuille est complètement formée lorsque la feuille suivante devient visible dans le verticille du maïs.

En ce qui concerne les mélanges en réservoir avec un autre herbicide, consulter la section sur les mélanges en réservoir pour connaître la période d'application appropriée.

#### MODE D'EMPLOI :

- Attendre 12 heures après l'application avant de retourner dans des champs traités.
- Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.
- NE PAS APPLIQUER ce produit directement sur les habitats aquatiques tels que lacs, rivières, mares, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, milieux humides, estuaires ou habitats marins.
- NE PAS CONTAMINER les approvisionnements en eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

#### Application par pulvérisateur agricole :

- NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille *moyenne* de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).
- NE PAS appliquer par voie aérienne.

#### Zones tampons :

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et le bord le plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (p. ex. prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, grands pâturages libres, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats dulcicoles vulnérables (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les milieux humides) et les habitats estuariens et marins.

Méthode d'application	Zone tampon (en mètres) requise pour la protection :	
	des habitats terrestres	des habitats terrestres des habitats aquatiques de profondeur

		< 1 m	> 1 m
Pulvérisateur agricole*	5	1	1

\* Dans le cas de l'application au moyen d'un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs munis d'une rampe équipée d'un écran complet (voile ou toile) offrant une protection jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire de 70 % la zone tampon spécifiée sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique se trouvant à une hauteur d'au plus 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire de 30 % la zone tampon spécifiée sur l'étiquette.

Si on utilise un mélange en cuve, il faut consulter l'étiquette des autres produits du mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus restrictive) de tous les produits entrant dans la composition du mélange.

- Le rimsulfuron et le nicosulfuron peuvent être offerts sous forme de granulés mouillables scellés dans un emballage hydrosoluble. Il suffit alors de laisser tomber cet emballage intact dans le réservoir du pulvérisateur. L'emballage et le pesticide se dissoudront rapidement dans l'eau.
- Ne pas laisser l'emballage se mouiller avant l'utilisation. Ne pas manipuler les emballages lorsque vous avez les mains mouillées ou si vous portez des gants mouillés puisque cela pourrait briser l'emballage. Ne retirer l'emballage du contenant que lorsque vous êtes prêt à l'utiliser.
- Ne pas ouvrir les sachets hydrosolubles ou tenter d'en retirer le contenu. Le contenu n'est pas conçu pour être mesuré de nouveau ou subdivisé.
- Ne pas utiliser un emballage ouvert ou brisé.
- Si, lorsque vous ouvrez le contenant, vous remarquez que l'emballage est brisé, évitez tout contact avec le produit et évitez de l'inhaler. Manipulez le produit avec des gants résistant aux produits chimiques et jetez l'emballage brisé en vous conformant aux directives indiquées sous la rubrique ÉLIMINATION.

L'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF après le stade de la 6<sup>e</sup> feuille du maïs (30 cm de haut - feuille étendue) **doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8<sup>e</sup> feuille, avant l'apparition des soies et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et les mauvaises herbes cibles.** Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur uniforme afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles. L'application de l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF tardive doit être dirigée sous le couvert végétal du maïs afin d'éviter que la solution atteigne les verticilles.

#### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES AVEC UNE POCLETTE HYDROSOLUBLE PAR HECTARE

Echinochoa pied-de-coq	Panic millet <sup>2</sup>	Sétaire glauque†
Panic d'automne	Chiendent commun <sup>1</sup>	Panic capillaire
Sétaire verte		
Amarante à racine rouge (y compris l'amarante à racine rouge résistante à la triazine)		

† répression uniquement

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF ne seront pas supprimées. L'application doit être effectuée lorsque la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

Les graminées annuelles nuisibles et l'amarante à racine rouge sont plus vulnérables lorsqu'elles sont petites et en pleine croissance.

L'établissement précoce et la densité de la culture (minimum de 50 000 plants par hectare) empêchent la croissance des mauvaises herbes et permettent une suppression efficace en postlevée du chiendent et des graminées annuelles nuisibles.

Recommandations concernant la suppression de certaines mauvaises herbes

- 1 Chiendent commun - Appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF en postlevée avec un agent tensio-actif recommandé, lorsque la majorité des pousses du chiendent commun sont en pleine croissance et aux stades de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue). Si la période appropriée pour supprimer le chiendent commun ne coïncide pas avec celle des mauvaises herbes à feuilles larges (consulter la section de cette étiquette sur les mélanges en réservoir), appliquer séparément l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et un herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges. Les graminées annuelles nuisibles qui ne sont pas sorties de terre au moment de l'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF sur le chiendent commun ne seront pas supprimées.
- 2 Panic millet commun - Appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF en postlevée avec un agent tensio-actif recommandé, lorsque la majorité des pousses du panic millet sont apparues et avant que les plus grands plants n'atteignent le stade de plusieurs talles (3 à 4 talles). Si le maïs a dépassé le stade de la 6<sup>e</sup> feuille lorsque le millet commun a atteint un stade de croissance approprié, l'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF **doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8<sup>e</sup> feuille, avant l'apparition des soies et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et le millet commun**. Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur uniforme afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles. La suppression du panic millet peut être réduite en raison du stade de croissance avancé des mauvaises herbes au moment de l'application.

### MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF

#### L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + BANVEL<sup>\*</sup>

L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être mélangé en réservoir avec BANVEL<sup>\*</sup> pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent commun et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges.

Mélanger en réservoir une pochette hydrosoluble/ha d'herbicide ULTIM<sup>m</sup> 37.4 DF<sup>d</sup> et 600 mL/ha de BANVEL<sup>\*</sup> avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange permet de supprimer les mauvaises herbes sensibles à l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de BANVEL<sup>\*</sup>. Consulter la section de cette étiquette intitulée « L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de BANVEL<sup>\*</sup> concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'application du produit et les précautions à prendre.

Le mélange d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et de BANVEL<sup>\*</sup> effectué en réservoir ne doit pas être appliqué après le stade de la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue) du maïs.

#### L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + BANVEL<sup>\*</sup> II

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être mélangé en réservoir avec BANVEL<sup>\*</sup> II pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent commun et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges.

Mélanger en réservoir une pochette hydrosoluble/ha d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et 600 mL/ha de BANVEL<sup>\*</sup> II avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange permet de supprimer les mauvaises herbes sensibles à l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de BANVEL<sup>\*</sup> II. Consulter la section de cette étiquette intitulée « L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de BANVEL<sup>\*</sup> II concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et les précautions à prendre.

Le mélange d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et de BANVEL<sup>\*</sup> II effectué en réservoir doit être appliqué sur les mauvaises herbes dès leur sortie de terre et jusqu'au stade de la 6<sup>e</sup> feuille. Ne pas appliquer après le stade de

la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut) du maïs.

#### **L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + DISTINCT<sup>+</sup>**

l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être mélangé en réservoir avec DISTINCT<sup>+</sup> pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent commun et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir une pochette hydrosoluble/ha d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et 285 g/ha de DISTINCT<sup>+</sup> avec un agent tensio-actif non ionique à 0,25 % v/v (2,5 L/1000 L) plus un mélange d'urée et nitrate d'ammonium liquide (UNA) à 1,25% V/V (12,5 L/1000L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs aux stades de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> feuille.

Ce mélange en réservoir supprime les mauvaises herbes contre lesquelles l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul est efficace, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de DISTINCT<sup>+</sup>. Se référer à la section « L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de DISTINCT<sup>+</sup> pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application et les précautions à prendre.

Le mélange en réservoir l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + DISTINCT<sup>+</sup> doit être appliqué sur les jeunes pousses en pleine croissance des mauvaises herbes dès leur sortie de terre et jusqu'au stade de la 6<sup>e</sup> feuille (le chiendent aux stades de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> feuille). Ne pas appliquer le mélange en réservoir d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et de DISTINCT<sup>+</sup> après le stade de la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue) du maïs.

#### **L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + MARKSMAN<sup>+</sup>**

l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être mélangé en réservoir avec MARKSMAN<sup>+</sup> pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent commun et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir une pochette hydrosoluble/ha d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et 2,5 L/ha de MARKSMAN<sup>+</sup> avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 5<sup>e</sup> feuille.

Ce mélange permet de supprimer les mauvaises herbes sensibles à l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul (sétaire jaune : répression seulement) ainsi que l'abutilon (plus sensible lorsqu'il est petit et croît activement), l'herbe à poux et le chou gras. Consulter la section de cette étiquette intitulée « L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de MARKSMAN<sup>+</sup> pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et les précautions à prendre.

Le mélange d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et de MARKSMAN<sup>+</sup> effectué en réservoir ne doit pas être appliqué après le stade de la 5<sup>e</sup> feuille du maïs.

#### **L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF + PARDNER<sup>+</sup>**

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être mélangé en réservoir avec PARDNER<sup>+</sup> pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent commun et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir une pochette hydrosoluble/ha d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF et 1 L/ha de PARDNER<sup>+</sup> avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs aux stades de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange permet de supprimer les mauvaises herbes sensibles à l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF utilisé seul ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de PARDNER<sup>+</sup>. Consulter la section de cette étiquette intitulée « L'HERBICIDE ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de PARDNER<sup>+</sup> concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'application du produit et les précautions à prendre.

L'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF après le stade de la 6<sup>e</sup> feuille du maïs (30 cm de haut - feuille

étendue) **doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8<sup>e</sup> feuille du maïs, avant l'apparition des soies et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et les mauvaises herbes cibles.** Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur uniforme afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Remplir le réservoir propre au quart avec de l'eau fraîche.
2. Faire fonctionner l'agitateur à la vitesse maximale.
3. Ajouter la quantité d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF appropriée à l'eau dans le réservoir du pulvérisateur, en faisant fonctionner l'agitateur jusqu'à ce que les pochettes hydrosolubles soient complètement dissoutes et que le produit soit complètement dispersé. Une agitation continue est nécessaire pour assurer l'homogénéité du mélange.
4. Lorsque le produit est bien mélangé et dispersé, ajouter la quantité appropriée (au besoin) de BANVEL\*, de BANVEL\* II, de DISTINCT\*, de MARKSMAN\*, ou de PARDNER\*, dans le réservoir du pulvérisateur en faisant fonctionner l'agitateur. Toujours ajouter les composants du mélange dans l'ordre suivant : a) préparations sèches en emballage hydrosoluble, b) autres préparations sèches et, en dernier, c) préparations liquides.
5. Lorsque l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF (et l'autre herbicide ajouté au réservoir au besoin) est bien mélangé et dispersé, ajouter un agent tensio-actif non ionique recommandé tel que CITOWETT\* PLUS, AGRAL\* 90 ou AG-SURF\* à raison de 2 L par 1 000 L de solution d'arrosage (0,2 % v/v) ou SIDEKICK\* à raison de 2,5 L par 1 000 L de solution d'arrosage (0,25 % v/v).
6. Pour le mélange en réservoir avec DISTINCT\*, ajouter le UAN à raison de 12,5 L pour 1 000 L d'eau lorsque l'agent tensio-actif bien mélangé.
7. Ajouter de l'eau pour remplir le réservoir.

Lors des préparations subséquentes, s'assurer que la quantité de résidus de solution dans le réservoir provenant de l'application précédente est inférieure à 10 % du volume de la solution préparée.

Une agitation est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange et de l'application. Le volume d'eau optimal pour l'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF est de 140 à 190 litres d'eau par hectare (minimum de 100 litres d'eau par hectare). Pulvériser à une pression variant entre 175 et 275 kPa. Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat et tamis de 50 mailles ou plus. Le mélange à pulvériser doit être utilisé dans les 24 heures suivant sa préparation. Passé ce délai, il est susceptible de se dégrader, ce qui peut entraîner une diminution de l'efficacité du produit. Bien agiter le mélange pour assurer son homogénéité chaque fois qu'on le laisse reposer dans le réservoir.

NOTE : L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF se dégrade dans l'eau acide ou fortement alcaline. Ne pas préparer une quantité supérieure à celle pouvant être utilisée en un jour. Si l'application est interrompue, bien agiter le mélange avant de reprendre le traitement.

NOTE : Ne pas mélanger les pochettes hydrosolubles avec des engrais liquides, des substances contenant du bore ou dégageant du chlore libre, car il se formerait des composés insolubles dans le réservoir.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures utiles, bien nettoyer l'outillage de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement pour éliminer toute trace d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.

Vider le réservoir. Rincer parfaitement au jet l'intérieur du réservoir, puis faire circuler de l'eau propre dans le réservoir, la rampe et les tuyaux flexibles pendant au moins 5 minutes.

Remplir le réservoir d'eau propre et y ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Bien nettoyer les tuyaux flexibles, la rampe et les buses à l'aide de cette solution, puis ajouter de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Faire passer la solution de nettoyage dans le réservoir et les tuyaux flexibles pendant au moins 15 minutes. Rincer à nouveau les tuyaux flexibles, la rampe et les buses avec la solution de nettoyage et vider le réservoir.

Enlever les buses et les tamis et les nettoyer à part dans un seau contenant un agent nettoyant et de l'eau.

Répéter l'étape 2.

Bien rincer le réservoir à l'eau propre pendant au moins 5 minutes, et faire circuler l'eau à travers les tuyaux flexibles et la rampe.

6. AVANT d'utiliser le pulvérisateur pour l'application suivante, rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux flexibles à l'eau claire pendant 5 minutes.

ATTENTION : Ne pas ajouter d'eau de Javel à l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'outillage dans un espace fermé.

#### UTILISATION D'INSECTICIDES

Pour protéger les cultures au maximum, appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF uniquement sur le maïs qui n'a PAS été traité avec un insecticide organophosphoré de sol hautement systémique. L'application d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF sur du maïs préalablement traité avec FORCE<sup>\*</sup> (pyréthroïde) ou FURADAN<sup>\*</sup> (carbamate) assurera un maximum de protection à la culture.

NE PAS mélanger l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF en réservoir avec un insecticide organophosphoré. NE PAS appliquer un insecticide organophosphoré foliaire moins de sept jours avant ou après la pulvérisation d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.

#### AUTRES CULTURES

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF se dégrade grâce aux processus naturels se produisant dans le sol. Des essais sur le terrain démontrent que l'on peut procéder aux cultures suivantes en toute sécurité aux intervalles indiqués après avoir cultivé du maïs traité avec l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF.

<u>Culture</u>	<u>Intervalle entre les cultures</u>
Blé d'hiver	4 mois
Orge de printemps, canola, soya haricots ronds blancs, trèfle rouge, sorgho commun, maïs-grain/maïs-fourrager	10 mois

Si l'on doit effectuer d'autres cultures, il est recommandé de faire au préalable un test d'activité biologique. Un test d'activité biologique consiste à faire pousser jusqu'à maturité une bande expérimentale de la plante ou des plantes que l'on désire cultiver l'année suivante.

#### TEST D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

Choisir pour la ou les cultures qui vont constituer le test d'activité biologique une ou plusieurs zones représentatives du champ précédemment traité avec l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF. Vous devez tenir compte de facteurs tels que les dimensions du champ, la texture du sol, l'égouttement et les endroits où les machines agricoles tournent normalement pour changer de direction, et choisir les emplacements les plus représentatifs des conditions du sol. Dans les grands champs, on peut avoir besoin de plus d'un emplacement pour obtenir des résultats fiables.

Les bandes d'essai doivent être ensemencées perpendiculairement au sens dans lequel le champ a été arrosé. Ces bandes d'essai doivent être assez longues pour croiser la largeur de plusieurs bandes de terre arrosées. Les essais faits sur de grandes surfaces sont évidemment plus fiables que les essais plus limités.

Utiliser l'équipement ordinaire pour le labourage et l'ensemencement des bandes d'essai. Préparer une couche et semer les cultures et variétés que vous voudriez pouvoir produire l'année suivante. Il est important de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire de semer à la même époque, dans les mêmes conditions et selon les techniques et pratiques agricoles normalement employées. Faire en même temps un essai dans une zone voisine qui n'a pas été traitée avec l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF afin de vous assurer un point de comparaison.

Au fur et à mesure de la levée et de la croissance des cultures, examiner les points suivants dans les zones traitées et dans les zones non traitées:

- aspect général de la culture
- développement du système racinaire
- taux de croissance
- couleur et vigueur
- rendement

Poursuivre vos observations jusqu'à ce que les cultures d'essai arrivent à maturité. Prendre soin de ne pas appliquer trop d'herbicide sur les bandes d'essai pour ne pas risquer d'endommager les cultures.

Si le test indique que le sol contient des résidus d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF, continuer à cultiver seulement les variétés énumérées sur l'étiquette et n'entrez pas d'autres cultures avant qu'un test d'activité biologique ne confirme que les cultures susceptibles croissent normalement.

#### PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT

Ne pas appliquer l'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF pendant les périodes de pluies abondantes ou lorsque le sol est saturé d'eau. Ne pas appliquer le produit directement sur une étendue d'eau ou de l'eau courante. Ne pas appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres cultivées adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des cours d'eau, de l'eau d'irrigation ou des puits. Appliquer le produit uniquement lorsqu'il n'y a aucun risque que la solution de pulvérisation ne dérive et contamine des terres ne devant pas être traitées, étant donné que de très petites quantités de solution de pulvérisation d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peuvent gravement endommager les cultures sensibles à son action durant les périodes de croissance et de dormance.

Comme avec, tout herbicide, il faut éviter, sous peine d'endommager la culture, de faire des applications de façon qu'elles se chevauchent; il faut également éviter de mettre en marche ou d'arrêter l'outillage de pulvérisation, de ralentir ou de tourner en cours de traitement.

La culture peut être endommagée si le produit est appliqué sur du maïs qui a été éprouvé par une chaleur ou un froid intense, une humidité excessive, le gel, la sécheresse, un sol peu fertile, saturé d'eau ou trop tassé, l'application préalable de pesticides, la maladie ou l'attaque d'insectes.

Les conditions climatiques extrêmes, telles que la chaleur, la sécheresse, une humidité excessive ou le gel, peuvent entraver la suppression des mauvaises herbes.

L'action d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF peut être réduite s'il pleut dans les 2 à 4 heures suivant l'application.

Du fait que la tolérance des variétés hybrides de maïs aux herbicides varie, limiter la première pulvérisation d'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.

Éviter la pulvérisation du produit ou sa dérive sur les habitats importants de la faune tels que les étangs, les marais, les cours d'eau, les terres boisées et les brise-vent contre l'érosion du sol.

L'herbicide ULTIM<sup>md</sup> 37.4 DF ne doit pas être appliqué dans les 30 jours précédant la récolte.

**AVERTISSEMENT :** Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités ni couper les cultures traitées pour le foin car il n'existe pas suffisamment de données à l'appui de ces utilisations.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide ULTIM 37.4 DF, herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide ULTIM 37.4 DF et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide ULTIM 37.4 DF ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Production Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852.

## ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposage:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments pour les humains et les animaux afin de prévenir la contamination. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant. Conserver les pochettes hydrosolubles dans leur suremballage pour les protéger de l'humidité.

Élimination:

1. Ne pas réutiliser le contenant à d'autres fins. Rendre le contenant vide inutilisable.
2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le vendeur garantit que l'achat et l'utilisation de ce produit comme tel ne contreviennent en aucune façon à un

brevet canadien, quel qu'il soit.

<sup>md mc</sup> Marques des Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

\* Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.